

Réseau autonome d'Obedjiwan

Conversion de la source d'énergie

Production d'électricité à partir de biomasse forestière

Conférence préparatoire – 30 novembre 2016

HQD - Direction Approvisionnement en électricité
30 novembre 2016

1



Plan de la présentation

1. Contexte
2. Rôle des Parties
3. Besoins et exigences
4. Processus d'évaluation et de sélection
5. Raccordement de la centrale au réseau
6. Principaux engagements contractuels
7. Communications et calendrier
8. Période de questions

Mise en garde

- Veuillez prendre note que les renseignements contenus dans cette présentation sont présentés à titre d'information seulement. C'est le document d'appel de propositions qui tient lieu de document officiel.
- Tout changement au document d'appel de propositions doit être fait par l'émission d'un addenda.
- Le document détaillé d'appel de propositions est disponible sur le site Web d'Hydro-Québec Distribution (HQD).

1. CONTEXTE

Conférence préparatoire – 30 novembre 2016

Contexte

HQD a lancé le 16 novembre 2016 un appel de propositions dans le but de conclure un contrat d'approvisionnement en électricité pour le réseau d'Obedjiwan afin:

- de réduire les coûts globaux de production d'électricité de ce réseau autonome;
- de réduire les impacts environnementaux associés à la fourniture d'électricité en remplaçant la source d'approvisionnement;
- d'assurer la fiabilité de l'alimentation du réseau électrique;
- de prendre en considération les besoins/exigences/préoccupations du milieu.

Contexte (suite)

Orientation de l'appel de propositions

- Rechercher un fournisseur qui assurera le développement, la réalisation et l'exploitation d'une centrale à cogénération à partir de biomasse forestière dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement en électricité.
 - Puissance installée et énergie contractuelle: selon l'offre du fournisseur;
 - Combinaison optimale ¢/kWh vs quantité d'énergie livrée;
 - Contrat d'une durée de 25 ans;
 - Technologie éprouvée recherchée.

2. RÔLE DES PARTIES

Conférence préparatoire – 30 novembre 2016

Direction Approvisionnement en Électricité

- Procède aux appels à la concurrence;
- Gère les contrats d'approvisionnement en électricité de HQD;
- Prépare les plans d'approvisionnement en électricité.

Régie de l'énergie (dans le cadre de l'appel de propositions)

- Le contrat d'approvisionnement en électricité conclu devra être approuvé par la Régie de l'énergie.

Représentant Officiel

- HQD a retenu la firme Raymond Chabot Grant Thornton qui agira à titre de Représentant officiel dans le cadre du présent appel de propositions.
- Son rôle consiste notamment à :
 - accompagner HQD dans le processus d'appel de propositions; et
 - participer aux principales interventions clés (dont la conférence préparatoire, l'inscription des soumissionnaires, le dépôt et l'ouverture publique des offres).

Milieu local

- Pour les fins du présent appel de propositions, le « **Milieu local** » signifie la communauté d'Obedjiwan représentée par le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan, entité avec laquelle le soumissionnaire devra conclure une entente de partenariat.
- Pour plus de renseignements: www.opitciwan.ca

2. BESOINS ET EXIGENCES

Conférence préparatoire – 30 novembre 2016

Conditions d'admissibilité

- Pour être admis à déposer une soumission, les soumissionnaires doivent s'inscrire conformément aux exigences de l'article 5.3 du document d'appel de propositions.
- En plus de son offre principale, le soumissionnaire peut déposer jusqu'à deux variantes. De plus, il doit joindre à sa soumission une résolution d'appui adoptée par le Milieu local.
- L'offre du soumissionnaire doit comprendre notamment le prix unitaire pour l'énergie, la quantité d'énergie annuelle qu'il propose de livrer à HQD, les livraisons horaires qu'il entend respecter de même que la puissance installée de la centrale.

Caractéristiques du produit recherché

- Le soumissionnaire est invité à proposer une quantité annuelle d'énergie qu'il peut produire à un coût moindre et qui peut être intégrée au réseau pour contribuer à satisfaire la demande en remplaçant partiellement ou totalement la production de la centrale existante.
- Pour permettre au soumissionnaire de faire sa proposition, HQD fournit:
 - les courbes de charges horaires historiques, la prévision de croissance (publiée dans le plan d'approvisionnement);
 - les caractéristiques d'exploitation de la centrale existante;
 - les caractéristiques du réseau et du comportement de la charge;
 - les exigences de raccordement et d'exploitation de la nouvelle centrale.

Caractéristiques du produit recherché (suite)

- La centrale existante demeurera opérationnelle;
- HQD supervise l'intégration au réseau de l'énergie provenant de la nouvelle centrale;
- HQD conserve la conduite de l'ensemble du réseau.

Autres conditions

- Maturité technologique;
- Adaptation aux conditions climatiques;
- Fiabilité démontrée;
- Attributs environnementaux appartiennent à Hydro-Québec;
- Dommages à payer si l'énergie livrée annuellement < 90% de l'énergie admissible;

Début des livraisons et durée du contrat

- Date garantie du début des livraisons proposée par le soumissionnaire ne doit pas être postérieure au 1^{er} décembre 2020;
- Contrat d'approvisionnement de 25 ans (2020-2045) entre HQD et le fournisseur:

Prix et quantité d'énergie

- Prix du kWh indexé à l'IPC ou indexation fixe;
- Engagement du fournisseur à livrer et de HQD à payer une quantité d'énergie annuelle contractuelle.

Garanties financières

Garantie de début des livraisons

- À la signature du contrat : 25 \$/kW installé;
- 12 mois avant la date garantie de début des livraisons, la garantie augmente d'un montant additionnel de 35 \$/kW.

Garantie d'exploitation

- À la date de début des livraisons, la garantie doit correspondre à 35 \$/kW;
- Au 10^{ième} anniversaire de la date de début des livraisons, la garantie doit correspondre à 60 \$/kW.

Garanties financières (suite)

Garantie pour couvrir les frais d'intégration

- Pour couvrir le remboursement des coûts des travaux requis pour l'intégration de la nouvelle centrale à la biomasse forestière si le projet ne se réalise pas dans les délais prévus ou qu'il est abandonné par le fournisseur.
- Montant à être déterminé par HQD.
- Voir l'article 24.3 du contrat-type pour plus d'informations.

3. PROCESSUS DE SÉLECTION

Conférence préparatoire – 30 novembre 2016

Étapes de sélection

Évaluation en trois étapes:

- Étape 1: évaluation des soumissions en fonction des exigences minimales;
- Étape 2: validation du profil annuel des livraisons horaires de la centrale proposée;
- Étape 3: classement des soumissions sur la base du coût unitaire de l'électricité, incluant les coûts d'intégration de la nouvelle centrale, les coûts inhérents à l'exploitation de la centrale existante de même que tout autre coût imputable à la nouvelle centrale.

Étapes de sélection (suite)

Étape 1 – Exigences

1. Maturité, fiabilité et conformité technologiques, etc.;
2. Résolution d'appui du Milieu local;
3. Contrôle du site d'implantation;
4. Expérience du soumissionnaire;
5. Réduction des émissions de GES.

Les soumissionnaires qui respectent ces exigences sont retenus pour la seconde étape de sélection.

Étapes de sélection (suite)

- **Étape 2 – Validation du profil des livraisons horaires**
 - HQD procède à une analyse du programme de livraisons horaires proposés par les soumissionnaires qui ont franchi la 1^{ère} étape. Cette analyse tient compte:
 - des informations techniques fournies par le soumissionnaire;
 - des exigences de raccordement;
 - des critères et exigences d'exploitation reliés à la centrale existante;
 - des caractéristiques de la charge du réseau.

Étapes de sélection (suite)

- **Étape 3 – Classement des soumissions**
 - En tenant compte:
 - du prix offert pour l'énergie contractuelle;
 - de la formule d'indexation retenue;
 - de la quantité d'énergie contractuelle offerte;
 - du coût d'exploitation de la centrale existante;
 - du coût d'intégration de la nouvelle centrale évalué par HQD;
 - tout autre coût imputable à la nouvelle centrale.

Étapes de sélection (suite)

- Dans le processus de sélection à l'étape 3, HQD tient compte du coût d'exploitation de la centrale existante qu'elle évalue en considérant la quantité d'énergie que cette centrale doit continuer à produire pour combler les besoins non rencontrés par la nouvelle centrale de cogénération à la biomasse forestière.

4. RACCORDEMENT DE LA NOUVELLE CENTRALE AU RÉSEAU

Conférence préparatoire – 30 novembre 2016

Raccordement

- Les travaux de raccordement et de renforcement sur le réseau autonome sont réalisés par HQD, qui en assumera les coûts;
- Toutefois, le soumissionnaire doit prendre en compte les coûts du poste de départ dans l'établissement du prix de l'électricité qu'il offre à HQD;
- Aucun remboursement n'est offert par HQD pour le poste de départ, ni pour son exploitation.

Évaluation du coût d'intégration

- HQD prend en considération, à l'étape 3 du processus de sélection, l'impact de la soumission sur le coût d'intégration;
- L'impact sur le coût d'intégration tient compte du coût de raccordement de la nouvelle centrale au réseau autonome, incluant le coût des modifications à la ligne, au poste du réseau et à la centrale existante.
- Après réception des soumissions, HQD réalise des études afin d'estimer ce coût d'intégration et les résultats sont utilisés pour l'évaluation et le classement des soumissions.

5. PRINCIPAUX ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Conférence préparatoire – 30 novembre 2016

Caractéristiques du contrat à intervenir

- Il s'agit d'un contrat à intervenir basé sur le Contrat- type (Annexe 6 du document d'appel de propositions).
- Les changements nécessaires seront apportés afin de refléter les caractéristiques propres à chaque soumission, comme par exemple:
 - la structure de contrôle;
 - les caractéristiques de la centrale proposée;
 - les quantités contractuelles et les dates.

Engagements contractuels

- **Quantités contractuelles**
 - Énergie contractuelle (kWh).
 - Prix de l'énergie (¢/kWh)
- **Durée du contrat**
 - 25 ans.
- **Date garantie de début des livraisons**
 - Selon la date proposée par le soumissionnaire, sans être postérieure au 1^{er} décembre 2020.

Variantes

- Un soumissionnaire peut offrir jusqu'à 2 variantes en plus de son offre principale.
- Les variantes peuvent porter sur :
 - La quantité d'énergie contractuelle;
 - le prix;
 - la date garantie de début des livraisons;
 - le profil annuel de livraisons horaires.
- Toutes les offres (offre principale ou variantes) sont analysées séparément (distinctes et mutuellement exclusives).

Variantes (suite)

- Toute variante doit être accompagnée d'une description conforme aux exigences de la section 5 de la Formule de soumission et d'une justification.
- HQD peut choisir l'offre principale ou l'une ou l'autre des variantes.

6. COMMUNICATIONS ET ÉCHÉANCIER

Conférence préparatoire – 30 novembre 2016

Communications

- Toutes les communications relatives à cet appel de propositions doivent s'effectuer à partir du site Web de HQD à l'adresse électronique suivante :

www.hydroquebec.com/distribution/fr/marchequebécois

Échéancier

Calendrier des principales étapes

Date limite de dépôt du Formulaire d'inscription à l'Appel de propositions (avis d'intention de soumissionner)	13 janvier 2017
Date limite de dépôt des questions	21 avril 2017
Date de dépôt des soumissions	17 mai 2017
Ouverture publique des soumissions	18 mai 2017
Annonce publique de la soumission retenue (à titre indicatif seulement)	19 septembre 2017

**PAUSE DE 15 MINUTES SUIVIE DE LA
PÉRIODE DE QUESTIONS**

MERCI!

Conférence préparatoire – 30 novembre 2016